

Expansion des exportations—Loi

Le projet de loi C-110 propose de faire passer les limites d'un article discrétionnaire de la loi de 3.5 milliards à 10 milliards de dollars. En vertu de cet article, le cabinet pourrait imposer une décision qui, selon le conseil d'administration de la SEE, n'est pas dans l'intérêt de la Société. Les mauvaises transactions de la Société sont définies dans la loi comme des opérations qui «imposeraient à la Société, si le contrat ou l'entente étaient conclus ou la garantie fournie, une responsabilité pour une période ou un montant dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement». Même si la Société prend une décision, le cabinet peut encore choisir, que la transaction soit bonne ou non, de l'approuver ou de la refuser, et il est libre de le faire en vertu des dispositions de ce projet de loi. Il peut donc renverser les décisions d'un conseil d'administration qu'il a lui-même choisis. Inutile de dire que si la transaction se solde par une perte sèche, le contribuable sera obligé d'éponger le déficit.

Nous estimons que 3.5 milliards de dollars, même en dollars d'aujourd'hui, est une somme largement suffisante. Si cela ne suffisait pas, le gouvernement aurait le devoir, vis-à-vis des contribuables canadiens de se présenter devant le Parlement pour demander davantage. Rien ne donne à entendre toutefois que les 3.5 milliards de dollars ne suffiraient pas en ce moment. Jusqu'à présent, moins de la moitié de la somme a été utilisée. Pourquoi donc cet empressement inopportun à la tripler pratiquement? Le gouvernement envisagerait-il de faire construire d'autres monuments en Algérie, ou bien le Canada va-t-il se transformer en une assemblée de spéculateurs?

Par les motions à l'étude, l'on se propose simplement de donner aux députés la possibilité de réexaminer la question; c'est tout ce que nous demandons. Le ministre a essayé de dénigrer l'importance du débat, à l'instar du secrétaire parlementaire, en reprochant à l'opposition de ne pas se soucier de commerce. Or il n'en est rien, car cette question nous préoccupe effectivement. Nous nous intéressons au secteur des exportations et nous inquiétons parfois du déficit. Or, ce débat ne porte pas sur les questions de commerce. Il aurait cependant eu lieu pour n'importe quelle mesure législative visant à soustraire encore davantage une société d'État à la surveillance du Parlement.

Ce serait manquer à notre devoir à l'égard de nos électeurs que de ne pas faire tout en notre pouvoir pour nous assurer de l'utilisation la plus efficace de l'argent qu'ils ont gagné à la sueur de leur front. Les Canadiens savent d'expérience ce qui peut se produire lorsque le Parlement cesse d'avoir bien en main les cordons de la bourse publique. Déficit et bilans déficitaires sont désormais chose courante. Il est d'ailleurs temps qu'on y mette un terme. Nous avons proposé des amendements qui freineraient cette érosion constante de notre devise. Il incombe maintenant au gouvernement de prouver à son tour, en acceptant ces amendements, le respect qu'il a des deniers publics. Je termine donc en l'exhortant à sanctionner ces amendements.

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur le Président, à l'étape où nous en sommes, il est parfois difficile d'apporter de nouvelles informations. Cependant, quand un gouvernement semble déterminé à résister à tout changement et à toute amélioration comme c'est le cas actuellement, il est parfois essentiel d'insister longuement sur les points en litige.

Les amendements nos 3 et 5 présentés par le parti conservateur concernent les autorisations d'emprunter octroyées à la

Société pour l'expansion des exportations. Deux ou trois questions me viennent spontanément à l'esprit chaque fois que je songe à cette société. Comme d'autres députés l'ont signalé, il est d'abord question de commerce avec l'étranger. Quelques députés ministériels ont tenté de faire croire semble-t-il que notre parti s'oppose à ce genre d'échanges. Pourtant, si l'on examine certaines statistiques relatives au commerce extérieur, statistiques qui concernent les 15 années que le gouvernement a passées au pouvoir, on découvre des chiffres fort intéressants.

À l'heure actuelle, le commerce extérieur représente près de 30 p. 100 de notre produit national brut. C'est un chiffre appréciable et d'autres députés en ont déjà signalé la valeur.

M. Blais: Parlez-nous des excédents commerciaux.

M. Halliday: Le ministre veut que je vous parle des excédents de matières premières et de produits céréaliers, mais il se garde de mentionner les piètres résultats obtenus pour les produits manufacturés. En 1968, le Canada était comptable de 5.74 p. 100 de tous les échanges internationaux. En 1981, 13 ans plus tard, la proportion était tombée à 3.8 p. 100, soit une chute de près de 50 p. 100. Ce ne sont sûrement pas des chiffres dont le gouvernement puisse être fier, car ils tendent plutôt à prouver que le gouvernement se désintéresse du commerce avec l'étranger.

L'Association des manufacturiers canadiens voit la chose d'un point de vue différent. Selon cet organisme, si nous pouvions recouvrer la part du commerce mondial que nous avions en 1970, soit il y a 11 ans, nous créerions 2.7 millions d'emplois. C'est le nombre d'emplois qui auraient été créés depuis 15 ans si le gouvernement s'était vraiment intéressé au commerce extérieur au lieu de promouvoir simplement la vente de matières premières et d'autres produits qui, à l'encontre des biens manufacturés, produisent peu d'emplois.

Il est permis de s'interroger sur ces piètres résultats. Il y a quelques instants nous avons entendu le secrétaire parlementaire du ministre de la Science et de la Technologie (M. Peterson) qui a voulu nous démontrer que notre part du commerce mondial était satisfaisante. Mais il a omis de préciser que cette proportion était passée de 5.7 à 3.8 p. 100, sans doute à cause de la baisse de productivité que notre pays connaît depuis quelques années, sous le gouvernement actuel. Nous pouvons demander pourquoi nous avons ainsi souffert d'un manque de productivité. Somme toute, la principale raison, c'est que le gouvernement actuel, même s'il s'efforce autant que possible de rectifier son tir en ce moment, n'a pas su reconnaître pendant des années qu'il devait aider financièrement la recherche et le développement dans les domaines de la science et de la technologie.

● (1640)

Je me souviens très bien qu'au moment où j'ai été élu député pour la première fois il y a neuf ans, celui qui détenait à l'époque le maroquin de la science et de la technologie s'efforçait de convaincre les Canadiens que nous n'avions pas à investir dans la recherche en science et en technologie et que nous pourrions nous contenter tout simplement d'acheter aux États-Unis ou en Europe les techniques dont nous pouvions avoir besoin. D'après le gouvernement, point n'était besoin d'investir dans ces domaines. Le résultat, c'est que le Canada y consacre à l'heure actuelle 1.2 p. 100 de son produit national brut, alors que les